

SÉCURITÉ SANITAIRE

CONTROLES DES IMPORTATIONS EN GUYANE

POUR LES PROFESSIONNELS



IMPORTATIONS INTERDITES

venant de pays tiers (notamment Brésil et Surinam)



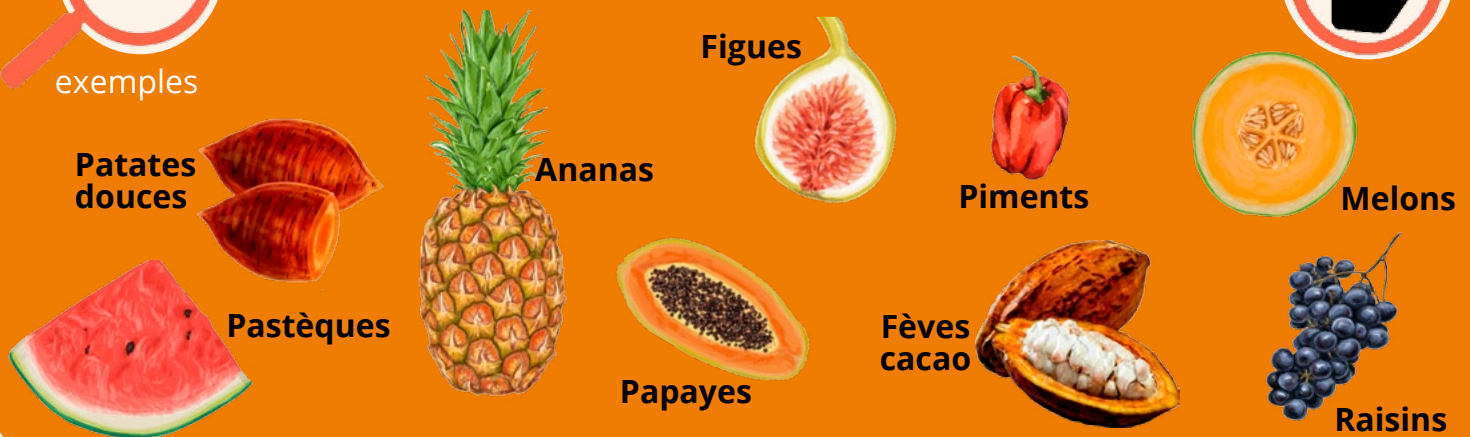
exemples



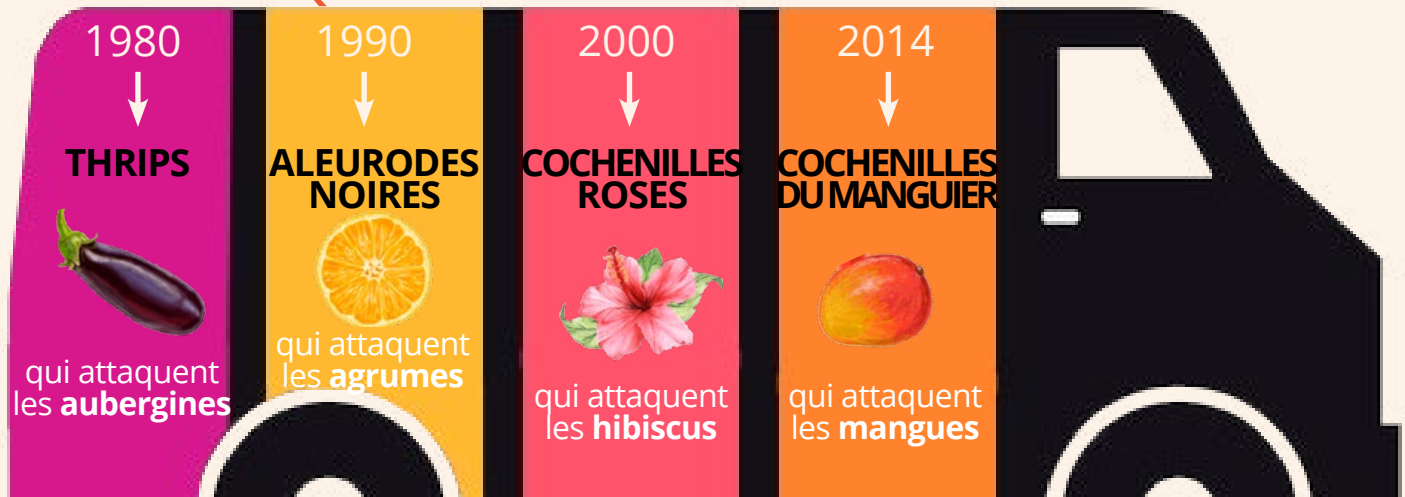
IMPORTATIONS CONTRÔLÉES



exemples



IMPORTER DES VÉGÉTAUX ILLÉGALEMENT C'EST RISQUER D'IMPORTER DES PARASITES



VOUS RISQUEZ

Saisie de la marchandise - 75 000€ d'amende - 2 ans de prison

Ce document ne se substitue pas à la réglementation en vigueur.

SÉCURITÉ SANITAIRE

CONTROLES DES IMPORTATIONS EN GUYANE

POUR LES PARTICULIERS UNIQUEMENT POUR LA CONSOMMATION PERSONNELLE



IMPORTATIONS INTERDITES

venant de pays tiers



DENRÉES ANIMALES

Lait et produits à base de lait



Produits à base de viande (pâté, saucisson, etc.)

Viande de boucherie
Viande de bois

DENRÉES VÉGÉTALES

Pommes de terre



Agrumes



Cannes à sucre



Plantes vivantes

(boutures, racines nues, rhizomes non comestibles, en pot)



Terre (et substrat)
semences

Maracudjas



Goyaves



IMPORTATIONS AUTORISÉES



DENRÉES ANIMALES



Poissons/Crustacées/
Coquillages
(20 kg max/pers)



Miel
(2 kg max/pers)

DENRÉES VÉGÉTALES

Légumes feuilles frais

(15 tiges max/pers)



Fleurs coupées fraîches

(15 tiges max/pers)



Plants aromatiques frais

(15 tiges max/pers)



Légumes, fruits

(5 kg max/pers) :

Piments



Bananes des Antilles - Dominique



Ananas



Pastèques



IMPORTER ILLÉGALEMENT C'EST RISQUER D'IMPORTER DES PARASITES ET DES MALADIES

RISQUE



FIÈVRE APHTEUSE
contamine les vaches, moutons, porcs

RISQUE



PESTE PORCINE
contamine les porcs

2000



COCHENILLES ROSES



qui attaquent les hibiscus

2014



COCHENILLES DU CYCAS



qui attaquent les cycas

